



*Commémoration le Mercredi 15 août à 10h30 au Monument aux Morts :  
74ème anniversaire de la Libération de notre commune*

- 🦉 **Vendredi 25 mai** : La fête des voisins par le Comité des fêtes à partir de 19h30 à la place du panama / préau de l'école
- 🦉 **Samedi 26 mai** : 2ème festival de la permaculture par l'association Champ-livres de 10h à 18h à la salle des fêtes.
- 🦉 **Dimanche 10 juin** : Randonnée découverte par l'association Perchemin, départ à 8h du parking de l'école.
- 🦉 **Samedi 16 juin** : Kermesse de l'école à la salle des fêtes de Champrond par la Coopérative scolaire et l'APE.
- 🦉 **Samedi 23 juin** : Le feu de la Saint-Jean par le Comité des fêtes à partir de 20h30 à la salle des fêtes / terrain de foot.
- 🦉 **Vendredi 13 juillet** : 19h -> Repas par le Comité des fêtes à la salle des fêtes.  
22h -> Retraite aux flambeaux.  
23h -> Feu d'artifices à la salle des fêtes.  
Bal ouvert à tous animé par DJ Ludo.
- 🦉 **Samedi 14 juillet** : 8h -> Concours de pêche à la place du panama.  
15h -> Jeux autour de la salle des fêtes.
- 🦉 **Mercredi 15 août** : 7h -> Brocante-vide grenier par le Comité des fêtes sur le terrain de foot à la salle des fêtes.  
10h30 -> Commémoration de la libération de la commune.



## L'équipe de la feuille de Chou

Est heureuse de vous  
présenter une nouvelle  
édition ...

Responsable de  
publication :  
Philippe Guillemet

A la mise en page :  
Claire Tafoiry

A la relecture :  
La commission  
Communication

A la reproduction et à  
la distribution :  
Sophie Prelle  
Les membres du Conseil  
Municipal

Mesdames, Messieurs,

**V**oici notre nouvelle édition de notre bulletin municipal. Notre commune continue à évoluer, la rentrée scolaire 2018-2019 se prépare déjà. Les effectifs de l'école restent élevés ce qui justifie amplement notre projet de créer deux nouvelles classes sur le site de notre école actuelle pour la rentrée 2020-2021. Ces travaux nous permettront de supprimer la classe préfabriquée qui a été implantée dans les années 70 et qui ne devait être que temporaire, ils permettront également de mieux accueillir élèves et enseignants dans des locaux plus fonctionnels et mieux équipés, plus adaptés au XXIème siècle.

Pour l'instant le moment est au renouveau printanier des manifestations communales et associatives. Comme l'année dernière ces manifestations seront nombreuses, variées et de grande qualité. Ces manifestations font partie de la volonté des uns et des autres d'encourager ce que l'on appelle le « bien vivre ensemble » et de partager soit des connaissances soit des moments où nous pouvons nous rencontrer les uns les autres en pleine convivialité.

Je vous laisse découvrir en détails les dernières informations de la commune et vous en souhaite une bonne lecture.

Eric Legros



## Le Conseil municipal et la Communauté de Communes

### Les membres du conseil municipal

**Le Maire :** Éric Legros

**1<sup>er</sup> Adjoint :** Philippe Guillemet

**2<sup>ème</sup> Adjoint :** Jean Taquet

**3<sup>ème</sup> Adjoint :** Denis Granger

### Les conseillers :

Christian Bornet, Jean-Pierre Brihaye,  
Valérie Chrétienne (démission : déc 15),  
Gaëlle Guyon, Nicolas Javoy, Luc Liard (démission : juin 17),  
Mireille Marie, Marie-France Moinet,  
Philippe Septier, Claire Tafoiry, Céline Védie

### Les commissions communales

#### ✓ Urbanisme :

Éric Legros, Philippe Guillemet, Jean Taquet, Denis Granger, Claire Tafoiry,  
Mireille Marie, Marie-France Moinet.

#### ✓ Voirie et Réseaux :

Éric Legros, Philippe Guillemet, Jean Taquet, Denis Granger, Christian Bornet,  
Philippe Septier, Claire Tafoiry.

#### ✓ Bâtiments / Cimetière :

Éric Legros, Philippe Guillemet, Jean Taquet, Denis Granger,  
Marie-France Moinet, Gaëlle Guyon, Mireille Marie.

#### ✓ Eau et Assainissement :

Éric Legros, Philippe Guillemet, Jean Taquet, Denis Granger, Céline Védie,  
Philippe Septier, Marie-France Moinet, Nicolas Javoy, Christian Bornet.

#### ✓ Communication :

Éric Legros, Philippe Guillemet, Jean Taquet, Denis Granger, Claire Tafoiry,  
Nicolas Javoy, Philippe Septier, Céline Védie, Mireille Marie.

#### ✓ Champrond en Gâtine « Porte du Perche » :

Éric Legros, Jean-Pierre Brihaye, Mireille Marie.

Membre hors conseil : Claude Imhof

#### ✓ Appel d'offres :

Titulaires : Céline Védie, Philippe Septier, Éric Legros.  
Suppléants : Nicolas Javoy, Jean Taquet, Mireille Marie.

#### ✓ Fêtes-Fleurissement :

Éric Legros, Philippe Guillemet, Jean Taquet, Denis Granger,  
Marie-France Moinet, Mireille Marie, Jean-Pierre Brihaye, Nicolas Javoy,  
Philippe Septier.

#### ✓ Finances : ensemble du conseil municipal

#### ✓ Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :

Éric Legros, Jean-Pierre Brihaye, Marie-France Moinet, Gaëlle Guyon.

#### ✓ Correspondant Défense : Philippe Guillemet.

#### ✓ Commerces :

Éric Legros, Philippe Guillemet, Jean Taquet, Denis Granger, Nicolas Javoy, Marie-  
-France Moinet, Claire Tafoiry.

#### ✓ Impôts directs :

Titulaires : Jean-Luc Guibert, Catherine Lunel, Marie-France Moinet,  
Claire Tafoiry, Jean Taquet, Olivier Houdy.

Suppléants : Bernard Bigeault, Gérard Durand, Nicolas Javoy, Dominique Renard,  
Brigitte Wardavoire, Claude Lorin.

### Les commissions intercommunales

#### ✓ Voirie - Eau - Environnement - Assainissement :

Membres : Christian Bornet, Denis Granger, Jean Taquet, Céline Védie.  
Référént voirie spécifique : Denis Granger.

#### ✓ Développement et animation du territoire :

Éric Legros, Philippe Guillemet, Philippe Septier, Claire Tafoiry.

#### ✓ Commission sports et services à la personne :

Jean-Pierre Brihaye, Gaëlle Guyon, Mireille Marie, Marie-France Moinet.

#### ✓ Commission aménagement et urbanisme :

Philippe Guillemet, Marie-France Moinet, Philippe Septier

#### ✓ Syndicat Intercommunal de Ramassage et

#### Traitement des Ordures Ménagères (SIRTOM) :

*Président :* Jacky Jaulneau,

Délégués titulaires : Philippe Guillemet, Céline Védie (5ème vice  
présidente). / Délégués suppléants : Nicolas Javoy, Christian Bornet.

#### ✓ Regroupement pédagogique (SIRP) :

**Champrond en Gâtine, Montlondon, Montireau, Saint Victor de Buthon**  
Délégués titulaires : Gaëlle Guyon, Éric Legros, Marie-France Moinet,  
Claire Tafoiry.

#### ✓ Syndicat Départemental d'Énergie (SDE) :

Délégué titulaire : Philippe Septier. / Délégué suppléant : Denis Granger.

#### ✓ Parc Naturel Régional du Perche:

Délégué titulaire : Jean-Pierre Brihaye. / Délégué suppléant : Mireille Marie.

#### ✓ Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR):

Délégué titulaire : Éric Legros. / Délégué suppléant : Mireille Marie.

#### ✓ Conseiller Défense : Philippe Guillemet.

#### ✓ Centre National d'Action Sociale (CNAS) :

Délégués titulaires : Éric Legros, Marie-France Moinet.

#### ✓ Comité Bassin d'Emploi :

Délégué titulaire : Jean Taquet. / Délégué suppléant : Jean-Pierre Brihaye.

#### ✓ ADMR :

Délégués titulaires : Marie-France Moinet, Gaëlle Guyon.

#### ✓ Croix Rouge :

Délégué titulaire : Claire Tafoiry.

### Le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Terres de Perche

Le bureau est composé de treize membres : le président, six vice-présidents et six conseillers délégués répartis par commission.

**Le Président :** Éric Gérard

**1<sup>er</sup> vice-président, en charge de l'Aménagement et de l'Urbanisme :** Luc Lamirault , délégué : Eric Legros

**2<sup>ème</sup> vice-président, en charge des Finances, Relation humaine, Mutualisation et Administration :** Marylène Chevalier, délégué : René Rousselle

**3<sup>ème</sup> vice-président, en charge de la Voirie, de l'Eau, de l'Environnement, de l'Assainissement :** Martial Lecomte, délégué : Jean-Michel Cerceau

**4<sup>ème</sup> vice-président, en charge du Développement du territoire (économie, emploi, numérique) :** Bruno Jérôme, délégué : Victor Provôt

**5<sup>ème</sup> vice-président, en charge de l'Animation (Culture, tourisme, MSAP) :** Brigitte Pistre, délégué : Michel Thomas

**6<sup>ème</sup> vice-président, en charge des Équipements sportifs, enfance, jeunesse, social, santé :** Christophe Barral, délégué : Laurent Miger

Délégués communautaires : Éric Legros, Suppléant : Philippe Guillemet





## ● L'actualité communale et intercommunale ●



### CARTE PISCINE



La Communauté de Commune offre 3 entrées par an au parc aquatique du Perche (Fontaine Simon) pour les enfants de moins de 18 ans.

⇒ **A retirer à l'accueil du Parc Aquatique du Perche sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité**



*Pour tous renseignements, s'adresser à l'accueil du Parc Aquatique*



### ZOOM SUR UN EMPLOYÉ COMMUNAL : FRÉDÉRIC LEBRUN

Frédéric Lebrun a été recruté l'année dernière en mai 2017 et ce après le départ d'Alexandre Gonsard qui était dans le dispositif des contrats d'avenir.

Il travaille depuis plusieurs années pour la commune de Friaize et nous avons décidé de l'intégrer dans le personnel communal et ce à mi-temps. Ses semaines de travail sont donc partagées entre nos deux collectivités.

Ce fonctionnement permet également de mutualiser certains travaux entre les deux communes.

Il habite dans notre village ce qui est également un atout facilitant des interventions rapides en cas d'urgence.

Ces tâches principales sont liées à l'assainissement collectif et l'eau potable sans compter l'entretien des espaces et bâtiments publics.



### INTERVENTION À LA STATION DE POMPAGE

Le 19 Mars 2018, une importante intervention de maintenance a eu lieu à notre station de pompage suite à la panne d'une des deux pompes.

Une grue est venue sur la zone de notre puits afin de sortir la colonne en inox d'environ 35 mètres et la pompe en défaut.

Très rapidement, la nouvelle pompe d'une capacité de 22 M3 / heure a été mise en place sans aucune interruption de notre production d'eau.







## L'actualité communale et intercommunale



### COMMÉMORATION DU 19 MARS



La cérémonie commémorative du Cessez-le-feu en Algérie s'est déroulée le 19 Mars 2018.

Lors de cette commémoration, M. Menant, président de l'association des Anciens Combattants a déposé une gerbe au Monument aux Morts puis a lu le manifeste.



Photos de Mme Jocelyne Lesieur

La cérémonie s'est achevée au d'Aligre pour le verre de l'amitié.



### REPAS DE PRINTEMPS



Dimanche 25 Mars 2018, 44 convives ont participé au traditionnel repas de printemps organisé par la commune de Champrond-en-Gâtine.

Moment de convivialité entre les générations. Des retrouvailles qui ont donné à chacun l'occasion d'échanger et de danser sur la musique de l'école d'accordéon de Nogent-le-Rotrou représentée par Christine Lorme et ses élèves.

La municipalité remercie l'équipe de la « table du perche » pour avoir préparé ce repas qui annonce l'arrivée des beaux jours.



Egalement, un grand merci à l'association "Les petites Mains" pour la confection des menus en broderie de grande précision.

Les doyens présents à cette édition 2018 du repas de printemps ont été mis à l'honneur.

Il s'agit de Micheline Guillemet née le 24 janvier 1931 et Raymond Marc qui fêtera ses 86 ans au mois de mai prochain .



### COMMÉMORATION DU 8 MAI



La cérémonie commémorative de la fin des hostilités 1939-1945 s'est déroulée ce 08 Mai 2018 sous un beau soleil.

A cette occasion, M. Menant (Président de l'association des anciens combattants) et M. Legros (Maire de la commune) ont déposé deux gerbes de fleurs au pied du monument aux morts de la commune.

Ce dépôt de gerbe a été suivi de la minute de silence de la lecture du manifeste.

La cérémonie s'est achevée au Sébastopol pour le verre de l'amitié.





# ● L'actualité communale et intercommunale ●



## DERNIÈRE NOUVELLES

### DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERRES DE PERCHE

La communauté de communes Terres de Perche après une année de fonctionnement a fait évoluer certains de ses services.

#### ○ RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS

Nous avons, les années précédentes une permanence du relais d'assistant maternels géré par l'association des Contrats Bleus. Comme ce service n'existait pas sur l'ancien territoire de la communauté de communes du Perche Thironnais avec lequel nous avons fusionné, il a été redéployé sur Thiron Gardais de façon légitime. Nos assistantes maternelles sont donc invitées à se rendre soit à La Loupe soit à Thiron Gardais.

#### ○ PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Nos deux précédentes communautés de communes avait chacune décidé de mettre en œuvre un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Notre document d'urbanisme communal serait devenu caduc si nous n'avions pas lancé cette procédure au niveau intercommunal.

Les enjeux d'un document d'urbanisme comme un PLUI est de définir ce que nous souhaitons faire de notre territoire en indiquant les zones d'activités et les zones d'habitation sans oublier les voies de communication, les aspects naturels et touristiques entre autres.

Cette volonté a été reprise de façon identique par notre nouvelle communauté de communes Terres de Perche. La réalisation d'un document d'urbanisme comme un PLUI se fait avec l'appui et l'accompagnement d'un cabinet d'étude. Nous avons donc lancé un appel d'offres pour pouvoir sélectionner un cabinet d'étude. Après une sélection et une série d'auditions, nous avons sélectionné le cabinet CITADIA d'Angers qui a été reconnu pour son dynamisme et sa vision des territoires au service des habitants. Au cours de l'élaboration de ce document d'urbanisme, vous serez convié à plusieurs réunions publiques pour que vous puissiez donner votre avis sur ce que nous voulons ensemble pour notre territoire.

#### ○ BÂTIMENT D'ACCUEIL DE LOISIRS ET SALLE DE SPORTS DE TAPIS

Ce bâtiment est en fin de construction, il a été décidé et programmé par la communauté de communes des Portes du Perche et notre nouvelle communauté de communes Terres de Perche a repris le relais.

Ce bâtiment va permettre aux jeunes de notre territoire de pouvoir bénéficier de nouveaux locaux adaptés à leurs loisirs des mercredis et du temps des vacances. Aujourd'hui l'accueil de loisirs se passe le plus souvent dans des écoles, lieux qui ne sont pas forcément complètement adaptés aux vacances car ils ne permettent pas facilement aux enfants à séparer le temps de la scolarité du temps des loisirs.

Au vu de l'avancement des travaux, il est probable que ce bâtiment sera disponible avant la fin de l'année.





# L'actualité communale et intercommunale



## PARC AQUATIQUE DU PERCHE



Parc Aquatique du Perche,  
5 rue de La Ferrière  
28240 Fontaine-Simon.

Téléphone : 02.37.81.88.70

### Horaires Aquagym

Période scolaire  
Vacances scolaires  
Zone B

	Période scolaire	Vacances scolaires
Lundi	8h30 - 11h	9h - 19h
Mardi	20h	19h
Mercredi	10h15	
Jeudi	11h - 19h	
Vendredi	8h30	9h
Samedi	11h	

\*Cours de 45 min

**1 entrée :** 10.00 €

**Carte de 10 entrées :** 80.00 €

**Carte Aquagym :** 210,00 €

(36 entrées aquagym, accès au bassin en semaine hors vacances scolaires, valable 1 an de date à date)

**Carte Privilège :** 279.00 €

(Accès illimité au cours d'aquagym, au bassin, au sauna et hammam, 6 invitations)

Tél : 02 37 81 88 79

Mail : [parc-aquatique-du-perche@orange.fr](mailto:parc-aquatique-du-perche@orange.fr)

Facebook : [www.facebook.com/parc-aquatique28](http://www.facebook.com/parc-aquatique28)

### Horaires Piscine

Période scolaire  
Vacances scolaires  
Zone B

	Période scolaire	Vacances scolaires
Lundi	12h-13h30	10h - 12h 14h - 19h
Mardi	17h - 19h	10h - 12h 14h - 19h
Mercredi	15h30 - 19h	10h - 12h 14h - 19h
Jeudi	12h - 13h30 17h - 19h	10h - 12h 14h - 19h
Vendredi	17h - 21h	10h - 12h 14h - 19h
Samedi	14h - 18h	10h - 12h 14h - 19h
Dimanche	9h - 12h30 15h - 19h	10h - 12h 14h - 19h

**Entrée adulte :** 4.00 €

**Entrée adulte Juillet-Aout :** 4.70 €

**Carte de 10 entrées adulte :** 36.00 €

**Carte Famille :** 99.00 €

**Entrée enfant :** 3.20 €

**Entrée enfant Juillet-Aout :** 3.70 €

**Carte de 10 entrées enfant :** 26.00 €

**Entrée espace détente :** 10.00 €





# L'actualité communale et intercommunale



## LES CONTRATS BLEUS

L'association 'Les Contrats Bleus' est le gestionnaire de la politique petite enfance, enfance et jeunesse de la Communauté de Communes Terres de Perche.

**A noter** : Les permanences du Relais d'Assistants Maternels sont maintenant assurées à La Loupe mais n'hésitez pas à contacter l'association si vous souhaitez aller sur Thiron Gardais

<p><b>LA MAISON DES JEUNES</b> Du Mardi au Vendredi : 9h00 à 12h00 et 13h30 à 18h00 Permanences téléphoniques les lundis de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. 02 37 29 94 47 <a href="mailto:lescontratsbleus@orange.fr">lescontratsbleus@orange.fr</a></p>	<p><b>LA MAISON DES PETITS LOUPS</b> Du Lundi au Vendredi de 7h30 à 18h15 02 37 29 45 68 <a href="mailto:lescontratsbleus.creche@orange.fr">lescontratsbleus.creche@orange.fr</a></p>	<p><b>L'ACCUEIL DE LOISIRS DE 3 À 11 ANS</b> Toutes les vacances, SAUF Noël et Aôdt Gardié de 7h00 à 9h00 et de 17h00 à 18h30 Temps d'accueil de 9h00 à 17h00 Vacances de La Toussaint et d'Hiver à la Salle socioculturelle de Vaupillon Vacances de Pâques et Juillet sur La Loupe</p>
<p><b>LA COCCINELLE</b> Les mardis de 9h00 à 11h15 et les jeudis de 13h30 à 16h00 02 37 29 94 47 <a href="mailto:lescontratsbleus@orange.fr">lescontratsbleus@orange.fr</a></p>	<p><b>LE RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS</b> 02 37 49 00 45 / 06 32 23 61 65 <a href="mailto:lescontratsbleus.ram@orange.fr">lescontratsbleus.ram@orange.fr</a> Les mardis de 16h à 19h et les mercredis de 9h00 à 12h00</p>	<p><b>L' ACCUEIL DE LOISIRS DE 11 À 18 ANS</b> Hors Vacances Scolaires : Les mardis, jeudis et vendredis de 16h00 à 18h00 Les mercredis et samedis de 14h00 à 18h00 Toutes les vacances scolaires: Du Lundi au Vendredi : 14h00 à 18h00</p>
<p><b>LE POINT ACTIONS FAMILLES</b> • Le Lundi de 13h30 à 17h00 • Le Mardi, Jeudi, Vendredi de 9h00 à 11h30 et de 13h30 à 17h00 • Le Mercredi de 7h30 à 9h00 • Le Samedi de 8h30 à 11h30 02.37.52.94.16 <a href="mailto:lescontratsbleus.familles@orange.fr">lescontratsbleus.familles@orange.fr</a></p>	<p><b>LE POINT INFORMATION JEUNESSE</b> Du mardi au vendredi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 Hors vacances scolaires</p>	



Association Les Contrats Bleus - Rue Jean Moulin, 28240 La Loupe 2014







## Du côté des associations

CETTE RUBRIQUE EST OUVERTE À TOUTES LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

### • Société de pêche •

Recherche volontaires pour la reprise de l'association

Plusieurs personnes sont déjà intéressées pour la reprise de l'association mais à ce jour il manque encore des personnes volontaires pour en assurer le fonctionnement .

La commune, le conseil municipal pourra accompagner cette reprise pour la partie administrative.

Renseignements à la mairie au 02 37 49 80 20

### • Un Petit Air de Culture •



Le samedi 20 et dimanche 21 octobre ⇒ Champrond d'Automne

Comme tous les ans, dans le cadre de l'association 'Un Petit Air de Culture', est organisé le salon d'Automne : peintures, gravures, sculptures, etc...

Avec la participation des élèves de Champrond-en-Gâtine, Saint Victor de Buthon et des autres communes. Venez nombreux regarder les œuvres des artistes du village et des alentours.

Champrond d'Automne

### • Coopérative Scolaire & Association de Parents d'Elèves •

Samedi 16 juin

**Kermesse**

Spectacle des enfants  
À 14h  
À LA SALLE DES FÊTES DE CHAMPROND-EN-GÂTINE

Jeux en bois  
Structure gonflable  
Tours de poneys  
maquillage  
Pêche à la ligne  
Course en sac

ET BIEN D'AUTRES !

Buvette  
Et confiseries  
Sur place

Tirage de la tombola à 17h30

www.champrond-en-gatine.org



• Association de Parents d'Elèves •



Nous devons préserver notre belle planète et le recyclage est une priorité. Avec le soutien des enseignantes, l'Association des parents d'élèves participe depuis février à un recyclage collectif de papiers via la société PAPREC.

Nous mettons donc à votre disposition un big bag dans le garage ouvert près de l'école de Saint Victor et nous remplirons la benne PAPREC du 2 au 6 juillet avec tout ce que nous aurons déjà stocké.

**Sont autorisés tous types de papiers : journaux, revues, magazines, livres, prospectus, cahiers, catalogues, annuaires, enveloppes...**

N'hésitez pas à en parler à votre entourage, à votre travail, stockez dès maintenant !

Pour les familles de Champrond-en-Gâtine, Montireau et Montlandon, n'hésitez pas à confier des sacs de papiers stockés aux enseignantes ou à Patricia, accompagnatrice dans le car.

**Le succès de l'opération reposera sur les tonnes recyclées !**

La collecte doit atteindre au minimum 4 tonnes sinon une pénalité de transport sera facturée. Chaque tonne de papier rapportera environ 65 euros à l'association qui reversera aux trois écoles pour des projets pédagogiques. **Plus de 17 tonnes ont été récoltées dans une école voisine soit environ 1 105 € !**

**Big bag mis à disposition tous les jours jusqu'en juillet !**

**Benne PAPREC du 2 au 6 juillet**

*On compte sur vous !*

pour tous renseignements : [ape.28240@gmail.com](mailto:ape.28240@gmail.com)





## Du côté des associations

### • Perchemin •

L'association PERCHEMIN organise

**le dimanche 10 juin**

**une randonnée découverte au départ de Champrond-en-Gâtine**

*(remplace la randonnée du 25 mars qui avait été annulée)*

**Rdv à 8h00 sur le parking derrière la mairie.**

2 parcours sont proposés :

- ✓ un grand de 18 km (suivant l'heure nous pourrions aller à la chèvrerie de Capri Perche) ;
- ✓ un petit de 9 km ;
- ✓ un ravitaillement est prévu

**Afin de préparer au mieux cette rando, merci de vous faire connaître au n° de téléphone ci-dessous.**

Inscription et renseignements : contacter JP Brihaye au **06 13 98 11 97** ou au **02 37 49 85 17**.

## CHAMPROND EN GATINE PERCHEMIN DIMANCHE 10 JUIN

*RANDO DECOUVERTE*

*DEPART PAR CHAMPROND EN GATINE, PUIS PASSAGE SUR LE  
CHEMIN DE CESAR*

*AVEC VUE SUR LES CABANES DANS LES ARBRES,  
suivant la distance et l'heure au ravitaillement nous irons à la chèvrerie de  
la Richaderie Caprie Perche*

*PASSAGE DEVANT FERME FORTIFIEE  
RETOUR A CHAMPROND EN GATINE*

*PARCOURS:*

*GRAND: ENVIRON 18KM*

*PETIT: ENVIRON 9KM*



**DEPART DE CHAMPROND EN GATINE  
SUR LE PARKING DERRIERE LA MAIRIE A 8H**

**TARIF: 3€ (gratuit pour les moins de 12 ans)**

**inscriptions et renseignements: 06 13 98 11 97 ou 02 37 49 85 17**







● Du côté des associations ●

• **Champ-livres** •

**2<sup>e</sup> édition**  
**Festival**  
**Champ-Livres**

**La permaculture**

**Samedi 26 mai 2018 (10h - 18h)**  
Salle des fêtes et complexe extérieur  
Allée de la Forêt  
**28240 Champrond-en-Gâtine**

Marché de producteurs et créateurs  
Conférences débats (climat, permaculture)  
Concert : Guyom Touseul

Parcours initiatique permacole  
Création d'un jardin-forêt collectif et participatif  
Stands d'information, d'animation, etc.  
Animations enfants

**Buvette**  
**Restauration**  
Entrée gratuite  
Tout public

 Champrond-en-Gâtine







## ● Du côté des associations ●

### • **Champ-livres** •

# FESTIVAL CHAMP-LIVRES

2ème édition

## PERMACULTURE

**Samedi 26 mai 2018 - 10h 18h**

Salle des fêtes et complexe extérieur 28240 Champrond en Gâtine

Entrée gratuite, tout public, accès parking

#### En salle

- Marché de producteurs et créateurs locaux
- Projections de films et débats sur le climat et la permaculture
- Concert

#### Sur site

- Parcours d'initiation à la permaculture
- Création d'un jardin-forêt participatif, collectif et pérenne
- Stands d'information et d'animation sur l'éco construction, le climat, la réparation et création récup, la gestion des déchets, (Eco Pertica, Sykadap, La Boîte à Outils, Elèves du village), vente de plants et graines.
- Animations enfants : cirque, ateliers artistiques et bricolage récup, bibliothèque « hors les murs »
- Stands d'écrivains locaux
- Ressourcerie
- Buvette, restauration (bénévoles et producteurs locaux)

#### A noter

- Collecte de bouchons de liège pour isolation/éco construction (participez en amenant les vôtres !)





## ● Du côté des associations ●

### • Comité des fêtes •

#### ✻ Retour sur le Bonhomme Carnaval

Après plusieurs samedis de préparation du bonhomme carnaval avec une participation active des enfants et des parents, sa parade a eu lieu le samedi 23 mars 2018.

Retrouvez toutes les photos du Carnaval sur Facebook : [www.facebook.com/CdF28240](http://www.facebook.com/CdF28240)



Sous un soleil printanier, plus de cinquante enfants accompagnés de leurs parents sont venus défiler derrière notre Lapin Crétin dans les rues du village jusqu'à la salle des fêtes.

Nous lui avons dit au revoir en dansant autour de lui et

Notre Bonhomme Carnaval a été brûlé pour célébrer l'arrivée du printemps.

Un conte a été lu aux enfants dans la salle des fêtes par la présidente de l'APE.

Le concours a permis de désigner le meilleur déguisement fille et le meilleur déguisement garçon.

Tous les enfants ont été récompensés de leur déguisement.

Le goûter a été offert par le Comité des Fêtes.

Il a été suivi par la danse au son de la musique de notre super DJ Thomas, animateur de ce jour.

L'APE a tenu la buvette et a fortement participé à ce carnaval bien réussi.

Rendez-vous l'année prochaine !





## Du côté des associations

### • Comité des fêtes (suite) •

↪ Fête des voisins

# CHAMPROND EN GATINE



## LA FÊTE DES VOISINS

Vendredi 25 mai 2018

à partir de 19h30

Place du Panama / préau de l'école

NOUVEAU

# 2 FORMULES

Verre de l'amitié offert  
par le Comité des fêtes

**Formule n°1**  
8€/adulte et 4€/enfant  
(moins de 10 ans)

Entrée froide  
Plat  
Salade - Fromage  
Dessert  
Café Thé Infusion

Boissons NON comprises

Réservation et inscription à la Mairie  
avant le 21 mai 2018

02 37 49 80 20

**Formule n°2**  
Gratuit

Vous apportez  
votre repas

Buvette

Venez nombreux partager ce chaleureux moment de convivialité  
Nous pousserons la chansonnette  
Les instruments sont les bienvenus



Contact : 06 95 87 50 92 - page Facebook du Comité des Fêtes  
[www.facebook.com/CdF28240](http://www.facebook.com/CdF28240)



QR Code  
du Comité des fêtes







## Du côté des associations

### • Comité des fêtes (suite) •



#### Feu de la Saint Jean

Salle des fêtes / terrain de foot

**Samedi 23 juin**

à partir de 20h30

Venez nombreux partager ce chaleureux moment de convivialité

Buvette, Soirée dansante

**Feu à la tombée de la nuit**



**23 JUIN**



#### Le 13 Juillet

🕒 19 h 00 : Pot de l'Amitié à la salle des fêtes.

🕒 20 h 00 : **Repas**

15 € / Adulte et 7 € / enfant de - de 10 ans (une boisson offerte pour les enfants)

Sur réservation à la mairie avant le 10 juillet

au 02 37 49 80 20

(Espèces ou chèque établi à l'ordre du Comité des Fêtes)

🕒 22 h 00 : Retraite aux flambeaux

**Départ** : Salle des fêtes

🕒 23 h 00 : Feu d'artifice (si la météo le permet) et bal à la salle des fêtes animé par DJ LUDO



#### Le 14 Juillet

🕒 08 h à 12 h 30 : Concours de pêche gratuit  
(Truites offertes par la municipalité)

🕒 15 h à 18h : Jeux autour de la salle des fêtes  
Chasse aux trésors, divers jeux pour enfants ou adultes



#### Brocante de la St Sauveur

La brocante de la SAINT SAUVEUR  
est organisée

**le mercredi 15 Août de 7 heures à 18 heures**  
**à la salle des fêtes**



Emplacements non réservés : les exposants sont placés à l'arrivée (2€ le mètre linéaire),  
Artisanat d'art à l'intérieur de la salle sur réservation.

Restauration rapide et buvette sur place.

Contact : Marie France Moinet 06 95 87 50 92

facebook: [www.facebook.com/CdF28240](http://www.facebook.com/CdF28240)







## Du côté des associations

### • la Voie de l'Énergie et du Mouvement -VEM- •



L'association VEM Aïkido « la Voie de l'Énergie et du Mouvement » a fêté son 10<sup>e</sup> anniversaire de création dans le Perche (2008 à 2018) au Château des Vaux le samedi 21 avril 2018.



Il a d'abord été rendu un hommage à Maître Jacques Mathieu décédé le 17 septembre 2017 à l'âge de 88 ans ; ceinture noire 7<sup>e</sup> Dan d'Aïkido, 3<sup>e</sup> Dan de Judo, 1<sup>e</sup> Dan de Kendo, Champion de France en 1975 par équipes de Kendo, kinésithérapeute Breveté d'Etat 2<sup>e</sup> degré. Il fut le Président d'Honneur du Rassemblement européen pour une libre pratique des arts, arts martiaux et Aïkido, le RELPA auquel est affilié VEM Aïkido.



Près de deux cents personnes ont assisté au gala présenté par trente-cinq enfants et jeunes accompagnés d'une quinzaine de ceintures noires.

Le président de VEM Roger Tran Dinh Nhuan voulait allier les voix, sans instruments de musique. Dans le cadre d'une belle chorégraphie, le travail des enfants par les beaux mouvements et gestes d'Aïkido a été mis en valeur par la lecture de poèmes, les voix chantées de femmes et voix d'hommes.

La maîtrise de chant a été assurée par Gérard Eiselé directeur de l'école de musique de La Loupe.

Les démonstrations furent accompagnées d'une partie du Choeur l'UNP de la Région centre Pays de Loire dont le président est Gérard Palais.

Et deux mamans adhérentes de l'école d'Aïkido chanteuses lyriques (Alicja Martinenghi et Corinne Boulay) ont ouvert la cérémonie d'entrée des aikidokas et la sortie des pratiquants par un magnifique "Ave Maria" de Gounod, « Domine Deus » extrait de Gloria de Vivaldi, « Amarilli », et « Vittoria, Vittoria ».



En présence de monsieur Eric Legros maire de Champrond-en-Gâtine, tous les enfants, jeunes, parents et grands-parents réunis ont partagé avec bonheur, amitié et fraternité cette fête familiale avec ces moments délicieux de démonstrations des tout petits et plus âgés.

Le gala a été suivi d'agréables agapes avec près de cent quatre-vingt-dix convives ».



#### Renseignements :

Mairie de Champrond (02 37 49 80 20)  
ou Président VEM (06 13 93 87 56)





# ● Du côté des artisans, artistes et commerçants ●

## ⊙ Aux Gâtinettes de Champrond ⊙



📧 **Votre boulangerie est relais-colis.**

Pensez à vous faire livrer vos colis à côté de chez vous ! 👍

### Aux Gâtinettes de Champrond vous propose :

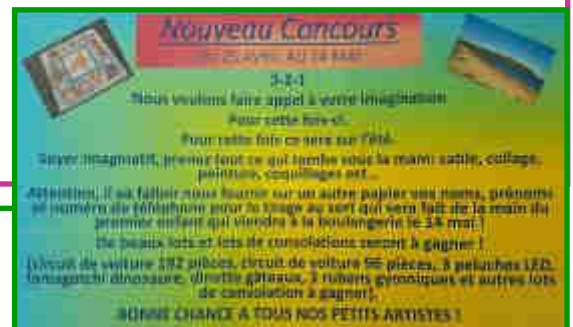
✓ tous ses produits entièrement faits maison au beurre des Charentes,

- sa gamme de pain, ses baguettes,
- ses viennoiseries, mini-viennoiseries,
- ses pâtisseries,



✓ toute sa gamme d'épicerie,

- des spécialités du Perche,
- des spécialités régionales.



### Votre boulangerie organise des concours et animations

pour les enfants et les plus grands :

- le concours sur le thème de l'été est prolongé d'une semaine, il permet aux petits artistes de faire preuve d'imagination avec de nombreux lots à gagner.

📧 Le tirage au sort sera effectué par le 1er enfant qui viendra à la boulangerie **le 21 mai 2018**.

- Le prochain événement sera pour la coupe du monde de football. Avec de très beaux lots à gagner durant le mondial.



📧 Le résultat du concours et les informations sur le prochain événement seront publiés sur la page Facebook de la boulangerie « Aux Gâtinettes de Champrond »

### Nos horaires d'ouverture :

de 7H00 à 19H30, les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi  
de 7h00 à 13h00 et de 15h30 à 19h00, le dimanche

📧 Pour vos commandes : Tél : 02 37 37 08 39  
mail : [auxgatinettesdechamprond@gmail.com](mailto:auxgatinettesdechamprond@gmail.com)

*Aux Gâtinettes de Champrond*

*Jean-Yves Scaviner*

*Place de l'Eglise*

*28240 Champrond en Gâtine*

**Congés annuels :** votre boulangerie sera fermée

**après le 15/08/18 pour 2 semaines environ.**

Les dates seront affichées à la boulangerie.





## ● Du côté des artisans, artistes et commerçants ●

### ◎ le Sébastopol ◎



## LE SEBASTOPOLE

Bar-Restaurant-Traiteur

Le Sébastopol est à votre disposition pour tous vos événements traiteur au restaurant et en extérieur.

(Mariage, Communion, Baptême, Anniversaire, Cocktail Dînatoire)

Possibilité de plats à emporter sur commande.

Les deux salles indépendantes peuvent être entièrement privatisées pour toutes vos occasions.

### Nos prochaines Soirées à thème :

\* Le Jeudi 7 & Vendredi 8 Juin :

*Assiette Mixed-Grill / Frites Maison & Dame Blanche*

\* Le Jeudi 5 & Vendredi 6 Juillet :

*Paëlla Maison & Crème Brulée*

\* Le Jeudi 2 & Vendredi 3 Août :

*Escalope Milanaise & Duo d'Italie*

\* Le Jeudi 6 & Vendredi 7 Septembre :

*Burger & Frites Maison & Profiteroles*

*Le restaurant est ouvert toute la saison estivale.*

Congés annuels : du Lundi 10 Septembre au 23 inclus

*Réouverture le 24 Septembre 2018.*

Info Pratique :



Vous pouvez nous suivre et voir les actualités du Restaurant sur notre page Facebook : Le Sébastopol.

Restaurant Le Sébastopol

24 Grande Rue

02.37.49.80.02.

28240 Champrond en Gâtine







## ● Du côté des artisans, artistes et commerçants ●

### © Odile Tiff ©

Salon de coiffure

Pensez à prendre vos rendez-vous que ce soit pour mariage, cérémonies ou tout simplement pour le plaisir.

Odile sera heureuse de vous accueillir.

Congés d'été :

Le salon sera fermé le vendredi 10 août au soir.

Réouverture le mardi 28 août à 9h00.



### © Esthéticienne à domicile ©



Le soleil est enfin là et une envie folle envie de sortir vos belles tenues d'été? Pour plus de douceurs et de conseils, pensez à caler vos rendez vous épilations



Préparez aussi votre peau à recevoir les premiers rayons de soleil pour un joli teint d'été avec un soin visage ou corps. Prenez vos rendez vous et **DE-TEN-DEZ VOUS ...**



Baptême, mariage, cérémonie, n'hésitez pas à vous offrir un maquillage pour l'occasion

Retrouvez-moi chaque premier vendredi du mois au salon de coiffure de Champrond en Gâtine chez Odile ou à votre domicile du mardi au samedi.

A noter : je serais absente en août et septembre pour congé maternité.

Merci de votre compréhension.  
Céline.







### Mariage :



BRUYELLE Jacques et HERVÉ Patricia le 28/04/2018 domiciliés 8 Les Vitriers

### Naissances :



ROYER Peter né le 14/01/2018 domicilié 40 Grande Rue  
DELUGEARD Ylouane née le 27/03/2018 domiciliée 58 Grande Rue  
BÉAL Gaëtan né le 29/03/2018 à Champrond-en-Gâtine

## La feuille municipale



# ● *Les résumés des conseils municipaux* ●

## RÉUNION DU 1ER MARS 2018

Le conseil municipal de Champrond-en-Gâtine s'est réuni le jeudi 1er mars 2018 à 20h30 en session ordinaire sous la présidence d'Eric LEGROS, Maire au lieu habituel de ses séances.

### Absent excusés :

Nicolas Javoy

Céline Védie pouvoir à Eric Legros

Jean-Pierre Brihaye pouvoir à Philippe Septier.

 **Lecture est donnée du compte-rendu de la réunion du 12 décembre 2017, qui est approuvé à l'unanimité.**

Mr le Maire apporte quelques précisions depuis la dernière réunion :

- ✓ L'Etat a pris un arrêté autorisant l'extension des Sablières du Thieulin, Mr le Maire demande au conseil municipal s'il souhaite exercer un recours afin de préserver la qualité de l'eau sachant que le délai est de 4 mois à compter de la publication de cet arrêté. Il est indiqué que le fonds de fouille doit toujours se situer à un minimum de 3 m NGF au-dessus de la côte des plus hautes eaux connues et que le PNRP a émis quelques prescriptions. Considérant que le conseil municipal est favorable à l'exercice d'un recours, Mr le Maire propose au conseil d'exercer ce recours auprès du Tribunal Administratif.
- ✓ Les travaux de voirie retenus cette année dans le cadre de la CDC concernent la réfection du chemin du Lavoir pour l'accès à l'école et la réfection d'une partie de trottoirs entre les 16 et 12 Grande Rue.
- ✓ A noter qu'un collecteur de drainage est obstrué au niveau du Moulin face au cimetière.
- ✓ Commission PRNP à la Graiserie : Mme Marie s'est excusée de ne pas y avoir assisté. Néanmoins, Mr Brihaye ayant pu se libérer, il s'y est rendu.
- ✓ Des travaux d'entretien des noues et haies sont à définir au lotissement.
- ✓ Philippe Septier a obtenu un devis de matériel de sonorisation plus facile à transporter qui comprend une table de mixage, des enceintes, deux micros à fil, un micro sans fil, un système CD/DVD avec clé USB/MP3 pour un coût d'environ 1.500€ avec une garantie de 3 ans. Accord du conseil pour l'acquisition de ce matériel.





## **COMPTE ADMINISTRATIF 2017 : BUDGET BOULANGERIE**

Le conseil municipal adopte le compte administratif 2017 en accord avec le compte de gestion du receveur, qui présente un excédent de fonctionnement de 15 240,98 € et un excédent d'investissement de 11.425,70€ et un déficit d'investissement cumulé de 16.783,33€. Le résultat de fonctionnement est donc affecté en section d'investissement pour couvrir le déficit d'investissement.

## **BUDGET PRIMITIF 2018 : BUDGET BOULANGERIE**

Mr le Maire présente au conseil municipal le projet de budget primitif 2018, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 28.883,33€ en section d'investissement et à 24.000,00€ en section de fonctionnement.

En section d'investissement, il est prévu de reporter le déficit d'investissement et le remboursement du capital de l'emprunt.

Un devis de remplacement des volets sera demandé.

Le conseil municipal adopte ce budget à l'unanimité.

## **COMPTE ADMINISTRATIF 2017 : SERVICE D'EAU POTABLE**

Le compte administratif 2017 fait apparaître en section de fonctionnement un excédent de 28.815,44€ et un résultat cumulé excédentaire de 109.763,69€. En section d'investissement, il fait apparaître un déficit de 2.725,09€ et un résultat cumulé excédentaire égal à 614,53€. Le compte administratif 2017 en conformité avec le compte de gestion du receveur municipal est adopté à l'unanimité. Le conseil municipal décide donc de reporter au budget primitif 2018 109.763,69€ en section de fonctionnement et de reporter 614,53€ en recettes d'investissement.

## **BUDGET PRIMITIF 2018 : SERVICE D'EAU**

Mr le Maire présente au conseil municipal le projet de budget primitif 2018, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 188.763,69€ en section de fonctionnement et à 98.578,22€ en section d'investissement. A ce budget, en investissement, il est prévu l'installation d'une clôture avec portail autour de la station de pompage, le renouvellement de branchements en plomb, le remplacement de la canalisation du Bois Gilet et le déploiement des compteurs intelligents en section de fonctionnement.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le budget présenté.

## **COMPTE ADMINISTRATIF 2017 : SERVICE ASSAINISSEMENT**

Le compte administratif 2017 fait apparaître en section de fonctionnement un déficit de 3.464,30€ et un excédent cumulé de 37.068,79€. En section d'investissement, il fait apparaître un excédent de 20.639,11€ et un résultat cumulé déficitaire de 1.120,73€. Le compte administratif 2017 en conformité avec le compte de gestion du receveur municipal est adopté à l'unanimité. Le conseil municipal décide donc de reporter au budget primitif 2018 35.948,06€ en section de fonctionnement et d'affecter 1.120,73€ en section d'investissement afin de couvrir le déficit.

## **BUDGET PRIMITIF 2018 : SERVICE ASSAINISSEMENT**

Mr le Maire présente au conseil municipal le projet de budget primitif 2018, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 68.948,06€ en section de fonctionnement et à 33.568,79€ en section d'investissement.

A ce budget, il est prévu le remboursement du capital des emprunts et le report du déficit d'investissement 2017 et l'achat de matériel.

Il est indiqué que des grilles avec des mailles plus étroites ont été réalisées pour piéger les lingettes qui arrivent à la station d'épuration.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le budget présenté.





## VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le conseil municipal fixe comme suit les subventions aux associations :

Associations	Subventions 2018	Associations	Subventions 2018
Association des Anciens combattants	50	Les Contrats Bleus	80
Un Petit Air de Culture	500	Stade Loupéen	50
Coopérative Scolaire (80 x 10 €)	800	Voyages scolaires (30 € par élève)	300
Société de Pêche	0	Les Petites Mains	400
Perche Association Football	0	Association des Parents d'Elèves	160
Perchemin	150	Amicale des Sapeurs-Pompiers La Loupe	80
Association Danse et Rêve	150	La Croix Rouge	50
A.D.M.R	200	Comice Agricole	80
Service d'Aide à Domicile Schweitzer	200	Comité des Fêtes	2.450
La Prévention Routière	80	Bibliothèque (+50 € alloué en 2017)	350
C.O.E.C.I.L	50	Les Paniers d'Aligre	0
Amis des Jumelages du Canton	50	Passion Elevage 28	100
U.S.E.P du Perche	100	<b>TOTAL</b>	<b>6.430</b>

Quelques remarques sont effectuées quant au bien-fondé du montant attribué à l'ADMR par rapport aux services rendus. Les comptes de cette association seront à examiner lors de leur prochaine assemblée générale pour une révision éventuelle du montant de la subvention l'an prochain.

Mr Guillemet fait part au conseil que certaines bornes de la liberté sont en mauvais état et qu'une subvention pourrait être attribuée au comité de sauvegarde, à voir lors d'une prochaine réunion pour une adhésion à ce comité.

### DEMANDE DE SUBVENTION POUR Mme BRIHAYE

Mr le Maire présente au conseil municipal une demande d'aide financière pour l'achat d'un fauteuil roulant électrique pour Mme Brihaye Maryvonne dont le coût s'élève à 4.758,05€ TTC avec une participation de la maison départementale de 3.568,54€ soit un reste à charge de 1.189,51€.

Il s'avère que des aides financières sont octroyées ponctuellement pour les personnes à mobilité réduite. Par conséquent, le conseil municipal décide d'accorder 500 € à Mme Brihaye pour l'acquisition de ce fauteuil.

### REVERSEMENT REMUNERATION PRESTATION DE SERVICES PAR LA COMMUNE DE LA LOUPE

Mr Legros informe le conseil que la commune de La Loupe verse annuellement à la commune une rémunération de 400 € pour l'instruction des demandes de cartes d'identité et de passeports par notre secrétaire de mairie Sophie Prelle à la mairie de La Loupe.

Considérant que Sophie Prelle se rend une fois par mois à la mairie de La Loupe, le conseil municipal décide de lui reverser la moitié de la rémunération reçue de cette mairie.







## CHANGEMENT DES STATUTS DU SDE/ENERGIE D'EURE ET LOIR

Mr le Maire présente au conseil municipal le projet de modification des statuts du SDE d'Eure et Loir et sa nouvelle dénomination ENERGIE Eure et Loir. Il présente également au conseil le courrier de Mr le Maire de Meaucé adressé au président d'Energie Eure et Loir. Il fait état d'une nouvelle clause qui figure dans les statuts et qui est de nature à porter préjudice aux communes adhérentes. En voici les termes : « Le syndicat est propriétaire de l'ensemble des ouvrages du réseau de distribution d'électricité, ainsi que de l'ensemble des biens nécessaires à l'exercice de ses compétences d'autorité organisatrice des missions de service public de la distribution d'électricité et du service public de la fourniture d'électricité aux tarifs règlementés ».

Ainsi les communes adhérentes seraient privées de leurs droits sur leur patrimoine.

Comme la commune de Meaucé, le conseil municipal décide de ne pas donner son accord sur ces nouveaux statuts tels que présentés.

Les délégués à Energie d'Eure et Loir sont modifiés comme suit :

Titulaire : Philippe SEPTIER

Suppléant : Denis GRANGER.

## TARIF REMPLACEMENT D'UN COMPTEUR GELE

Le conseil municipal fixe à 150 € le tarif de remplacement d'un compteur d'eau, qui a gelé.

## INVESTISSEMENTS 2018

Considérant l'achat de matériel, le conseil municipal autorise le maire à engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2018 dans la limite de 25 % des crédits ouverts en 2017.

## QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- ✓ Philippe Septier présente au conseil une question émise par Jean-Pierre Brihaye en ce qui concerne l'intégration paysagère du château d'eau de Beurepaire. Un dossier est présenté au conseil avec deux devis de réalisation de fresque :  
Coron Thibaud : 7.300,00€  
Frédéric Gracia : 22.950,40€  
Une subvention à hauteur de 30 % des travaux peut être octroyée par le conseil départemental dans le cadre du Fonds Départemental d'Investissement.  
Un projet de dessin sur le Perche a été réalisé par Jean-Pierre Brihaye  
Le conseil décide de réfléchir sur le projet de décoration et préalablement de solliciter un devis de réfection du revêtement du château d'eau et une étude d'étanchéité du bassin.
- ✓ Les abords du château d'eau nécessitent une intégration paysagère et notamment le point d'apport volontaire des déchets, il est proposé la mise en place d'un entourage en bois autour des containers.
- ✓ Suite à de nombreuses incivilités, des caméras de surveillance seront installées aux abords de la salle des fêtes.
- ✓ Il est décidé de remplacer le container du cimetière et de retirer l'abri, qui est en très mauvais état et peu esthétique.
- ✓ L'information relative à la collecte de papier pour l'école sera communiquée à la population par la Feuille de Chou.

Il est évoqué des problèmes de stationnement des véhicules sur le parking de la mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h15.





## Les services communaux et intercommunaux

### ≈ Votre Mairie ≈

Tel : 02-37-49-80-20

Tel : 09-77-81-00-90

Télécopie : 02-37-49-80-26

E.Mail : [contact@champrond-en-gatine.org](mailto:contact@champrond-en-gatine.org)

Permanences à la mairie :

Le mardi de 17h à 19h : Mr Legros Eric

Le jeudi de 17h à 19h : Mr Guillemet Philippe

Le samedi de 9h30 à 11h30 : Le maire ou les adjoints.

#### **Nouveaux habitants :**

Si vous venez d'emménager sur notre commune, nous vous demandons de venir vous présenter à la mairie pour :

- ✓ vous inscrire sur la liste électorale,
- ✓ nous indiquer, si votre habitation est raccordée au réseau d'assainissement, votre date d'emménagement.
- ✓ inscrire vos enfants à l'école et demander des informations sur le fonctionnement du regroupement pédagogique.



### ≈ Location de la salle des fêtes communale ≈

Pour toutes visites de la salle des fêtes, renseignements auprès de la mairie au 02.37.49.80.20.

### ≈ Service communal d'eau potable et d'assainissement ≈



**En cas de fuite ou autres problèmes sur le réseau d'eau potable**, merci de contacter la mairie à ses heures d'ouvertures.

En cas d'urgences le soir et le week-end, vous pouvez contacter

M. Jean TAQUET au 02.37.37.35.36 ou M. Denis GRANGER au 06.77.01.60.76.

#### ▪ **LE SERVICE MUNICIPAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT PROPOSE AUX ABONNES DE REGLER MENSUELLEMENT LEUR FACTURE D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT** ▪

**Le principe est basé sur le volontariat** et les personnes intéressées doivent se déclarer au préalable et nécessairement auprès de la mairie de Champrond-en-Gâtine avant le 15 décembre pour être mensualisées l'année prochaine.

→ Le principe est le suivant : le foyer mensualisé recevra donc en début d'année prochaine un échancier de dix prélèvements calculés sur la base de 80 % de la consommation de l'année précédente et 1/10ème de l'abonnement.

Le prélèvement s'effectuera le 10 de chaque mois.

Suite au relevé du compteur, une facture de solde sera adressée aux abonnés.

Les abonnés intéressés par la mensualisation doivent retirer un dossier comprenant le contrat de mensualisation et l'autorisation de prélèvement à la mairie.



# SIRTOM

De Courville-sur-Eure,  
La Loupe et Senonches

vue du 19 mars 1962 - 28190 Courville-sur-Eure - Tél. 02 37 23 32 63



Contact par courriel



Adresse <http://www.sirtom-courville.fr/>



## Informations du S.I.R.T.O.M

Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Tri des Ordures Ménagères

La collecte des ordures ménagères a lieu **le LUNDI MATIN (\*)**.

### Particularités de la collecte :

- Hameaux collectés **le MARDI MATIN (\*)** : Le Grand Bois Landry, Le Petit Bois Landry, Les Cornets, La Suarderie, La Housserie.
- Hameaux collectés **le MARDI APRÈS-MIDI (\*)** : Les Vitriers, Le Petit Beauvais, Le Grand Beauvais, Villemaignre, Le Bois des Patissières, l'Orgerie.

⇒ Merci de mettre les containers à disposition dès **LE DIMANCHE SOIR** pour la collecte du lundi matin  
dès **LE LUNDI SOIR** pour la collecte du mardi matin

**Merci d'éviter de les sortir plusieurs jours à l'avance afin de limiter les dégradations par les animaux.**

\* : Lorsqu'il y a un jour férié dans la semaine, la collecte a lieu le lendemain.



## 👉 Horaires déchèterie de St Eliph

(Fermée les jours fériés)

### ✓ **HORAIRES D'ÉTÉ** du 01 mars au 31 octobre

Lundi	: fermée
Mardi	: 09h00 à 12h30-13h30 à 18h30
Mercredi	: 13h30 à 18h30
Jeudi	: 13h30 à 18h30
Vendredi	: 13h30 à 18h30
Samedi	: 09h00 à 12h30-13h30 à 18h30
Dimanche	: 09h00 à 12h00

Point de recyclage

**Téléphones portables et  
cartouches jet d'encre**

Accessible à la mairie de Champrond

FNATH RECYCLAGE

Un geste éco-citoyen pour soutenir  
les accidentés de la vie



### Nouvelles conditions d'accès en déchèterie

Depuis le 1er novembre 2014, une carte est nécessaire pour accéder aux déchèteries du SIRTOM

#### Comment vous procurer cette carte ?

En déchèterie, vous devez remplir un formulaire et présenter un justificatif de domicile.  
Le gardien vous remettra votre carte directement sur place.

Les permanences sont l'après-midi de 14h00 à 18h00 :

- pour Courville, le lundi, le mercredi, le jeudi, le vendredi et le samedi
- pour St Eliph, le mardi, le mercredi, le jeudi, le vendredi et le samedi
- pour Senonches, le mardi, le mercredi, le vendredi et le samedi





## EXTRAIT DU RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS

Année 2017

### I. ORGANISATION DU SERVICE :

#### ✓ Périètre desservi :

Le territoire du SIRTOM est composé de 36 communes avec trois villes centrales (Courville-sur-Eure, La Loupe, Senonches). (Nombre d'habitants desservis : **27 248** (Chiffres Base INSEE 2015)).

#### ✓ Déchèteries :

Trois déchèteries gérées par le SIRTOM sont en service (sur les communes de Courville-sur-Eure, Senonches et Saint Eliph) et desservent l'ensemble des communes du SIRTOM.

#### ✓ Evolution du service en 2017

Mise en place de la filière opérationnelle de collecte des mobiliers sur la déchèterie de Courville sur Eure.

Etude et mise en place du service sur le secteur « ex orée du perche » fin 2017.

#### ✓ Collectes séparées :

Les Emballages Ménagers sont collectés en porte à porte en camion bi-compartmenté une fois par semaine en même temps que les ordures ménagères résiduelles,

La collecte du papier (sur 73 éco-point) et du verre (sur 92 éco-point) est réalisée en apport volontaire.

Aucune collecte des encombrants en porte à porte n'est organisée par le SIRTOM.

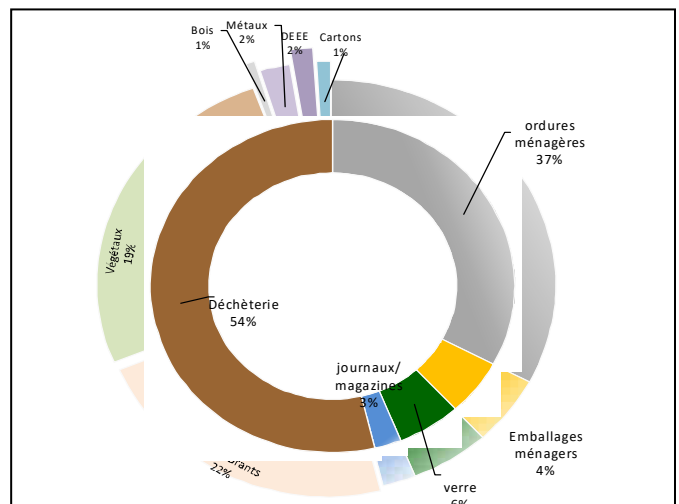
#### ✓ Principaux investissements :

composteurs (570), colonnes d'apport volontaire (11 verre et 11 papier), mise aux normes des garde-corps en déchèteries, acquisition/distribution des bacs roulants pour la collecte des ordures ménagères (3000).

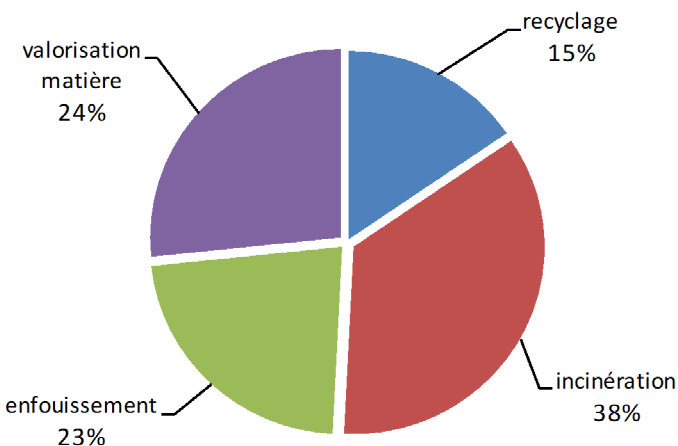
### II. INDICATEURS TECHNIQUES

#### Quantité de déchets collectés

	tonnage	evolution (2016/2017)	ratio (kg/hab/an)
Emballages ménagers	928	21%	34
verre	962	7%	35
journaux/magazines	408	-8%	15
ordures ménagères résiduelles	5 576	-5%	205
<b>Total OMA*</b>	<b>7 875</b>	<b>-1%</b>	<b>289</b>
déchèterie	9 328	-3%	342
<b>TOTAL DECHET</b>	<b>17 293</b>	<b>-2%</b>	<b>635</b>



#### Modalités de traitement



**La Valorisation énergétique (incinération) :** concerne les ordures ménagères. Depuis le 06 mai 2014, une partie des encombrants est triée pour être incinérée. En 2016, ce tri a permis de détourner de l'enfouissement 71 t d'encombrant.

**Le recyclage :** concerne les emballages ménagers, le verre, les journaux/magazines, les cartons et les métaux

**La réutilisation** concerne les gravats

**L'Enfouissement** concerne les encombrants non incinérables (enfouis avec récupération des bio-gaz).

**La Valorisation Matière** concerne le bois (valorisé en combustible ou contre-plaqué), les végétaux (transformés en compost), les textiles (réutilisés ou valorisés en isolant).

\* OMA : Ordures Ménagères et Assimilées (emballages ménagers, journaux/magazines, verre et ordures ménagères résiduelles)



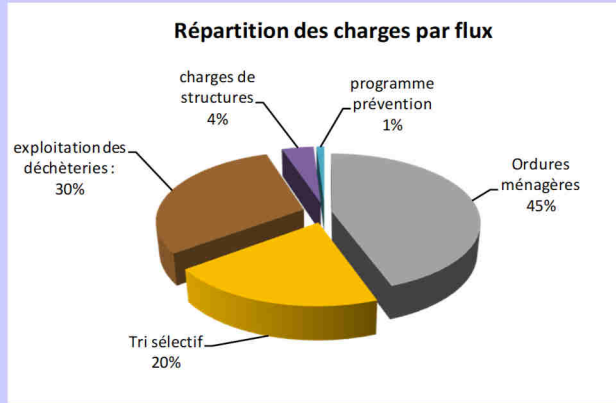


## III. INDICATEURS FINANCIERS

### Montant annuel global des dépenses du service et modalités de financement

#### Dépenses

Le montant annuel global des dépenses est de 3 526 050 € pour l'année 2017 réparties selon les grandes catégories suivantes :



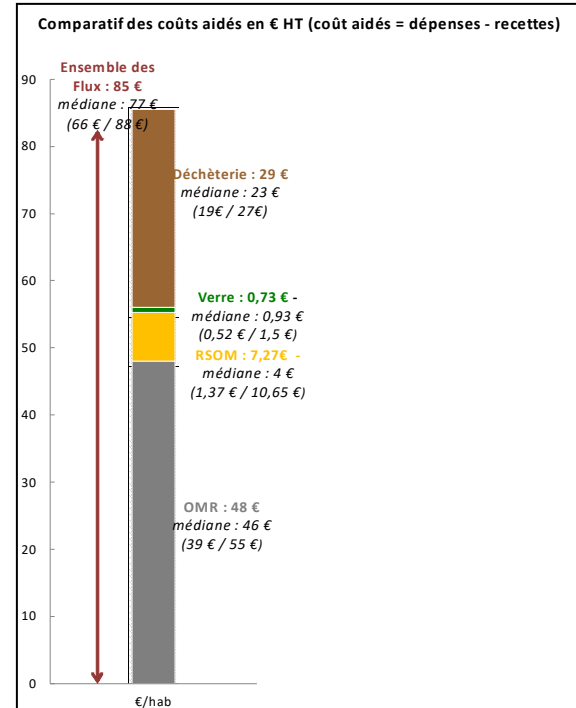
#### Recettes

Ces dépenses sont majoritairement financées par les recettes suivantes :

	Montant	€/hab
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	2 507 574,38 €	92 €
Soutiens des eco-organismes	351 863,35 €	
Aides de l'ademe (programme prévention)	47 630,00 €	
Vente de matériaux	165 828,77 €	
Redevance et apports déchèteries	139 591,96 €	
<b>Total</b>	<b>3 212 488,46 €</b>	

### Coût du Service

Depuis 2013, le SIRTOM a mis en place une comptabilité analytique respectant la méthodologie Comptacoût afin de permettre un comparatif des coûts du SIRTOM par rapport à un référentiel national.



**Légende :** Valeur de couleurs : donnée du SIRTOM  
valeurs en italique : médiane du milieu rural  
Valeurs entre parenthèse : 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> quartile

## IV. INDICATEURS PREVENTION

Le SIRTOM est engagé depuis 2013 dans un programme de prévention des déchets. Son objectif est de réduire les déchets générés sur tout le territoire de 7 % en 5 ans.

### Exemple d'action : Opération compostage domestique

L'opération de promotion du compostage domestique a été lancée en 2010 sur 7 communes. L'opération est étendue progressivement à de nouvelles communes afin de couvrir l'ensemble du syndicat fin 2019.

Fin 2017, 27 communes étaient concernées par l'opération compostage représentant 87% des foyers du SIRTOM. 24% des foyers du SIRTOM sont équipés d'un composteur (3 262 composteurs distribués).

### Atteinte des objectifs

	2013	2014	2015	2016	2017	Objectif 2017
Total OMA* (kg/hab/an)	321	316	307	294	289	313
Total DMA** (Kg/hab/an)	651	680	634	647	631	659

Les objectifs de réduction sont atteints depuis 2015, mais les actions entreprises dans le cadre du programme de prévention doivent être maintenues suite à l'augmentation des quantités collectées en déchèteries.

Le rapport annuel complet est consultable sur le site internet du SIRTOM : [sirtom-courville.fr](http://sirtom-courville.fr)





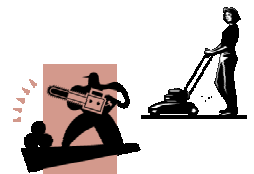
~ Pour la tranquillité à Champrond et la bonne entente entre voisins... ~

## Extrait de l'Arrêté préfectoral relatif aux bruits n° 1052 en date du 21 / 06 / 96

**Article 2** - Sans préjudice des dispositions du décret n° 95.408 du 18 avril 1995, relatif à la lutte contre les bruits de voisinage, toute personne utilisant, dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, des outils ou appareils, de quelque nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit interrompre ces travaux entre 20 heures et 7 heures et toute la journée des dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente.

**Article 3** - Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 08 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30
- les samedis de 09 h 00 à 12 h 00 et de 15 h à 19 h 00
- les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00



**Article 4** - Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

## Puis-je faire du feu dans mon jardin ?



Nous tenons à vous rappeler que l'élimination des déchets verts par brûlage à l'air libre, est interdit par l'article 84 du règlement sanitaire départemental.

Cependant, à condition qu'elle reste exceptionnelle et ne concerne que de faibles quantités, cette pratique peut être tolérée, sous réserve qu'il n'en résulte aucune gêne pour le voisinage et qu'elle ne présente pas de risque pour la sécurité routière et incendie.



## Des crottes de chien dans les rues ...



Quoi de plus désagréable que de se promener les yeux rivés sur le sol pour éviter les déjections canines !!!

Un peu de civisme peut venir à bout de ce désagrément. Il suffit de se munir d'un sac plastique, de l'ouvrir et de l'enfiler comme un gant, puis de ramasser la crotte du chien, de retourner le sac autour, de le fermer hermétiquement et enfin de le jeter à la poubelle. Simple, non ?!?!?

Merci d'avance.

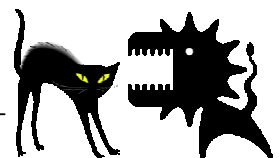


## Les animaux errants dans les rues...

Lorsque vous voyez des animaux errants dans les rues, merci de contacter la mairie.

Les chiens et les chats errants peuvent faire l'objet d'une saisie, par arrêté du maire, et d'une conduite à la fourrière. Ils sont restitués à leurs propriétaires seulement après paiement des frais de fourrière.

Après huit jours, si l'animal n'a pas été réclamé, il est considéré comme abandonné et devient la propriété du gérant de la fourrière qui peut en disposer.



## Entretien des trottoirs ...



Comme cela est le cas par temps de neige, les riverains doivent balayer régulièrement les trottoirs face à leur habitation.

**Il en est de même quant au désherbage au pied du mur des habitations et des murs d'enceinte.**







## Numéros infos et permanences utiles

### SECURITE :

S.A.M.U : 15    POMPIERS : 18    GENDARMERIE : 17

La Maison de Santé de la Communauté de Communes est située au 2, avenue du Perche à La Loupe.

### DENTISTES

#### à La Loupe

Dr. SACCENTI	2 impasse de la Cerisaie	02 37 81 05 12
Dr ANDREI		
Dr HEMERY	2, avenue du Perche	02 37 52 32 96
DR HAMAL		

### DOCTEURS GÉNÉRALISTES

#### à la Loupe

Dr. BIGARD	16, Avenue de Beauce	02 37 81 21 18
Dr. SOW OUKARA	2, avenue du Perche	02 37 49 37 59
Drs SERRY	5, rue Delaperrelle	02 37 81 19 46
Dr RICOIS	16, Avenue de Beauce	02 37 81 21 18

### INFIRMIER(ES)

Mme DOLLEANS	2, avenue du Perche	02 37 81 06 58
Mme BROUARD	2, avenue du Perche	02 37 81 04 88
Mme DUPIN	2, avenue du Perche	02 37 81 04 88
Mme HIRON	2, avenue du Perche	02 37 81 04 88
M. CHAMBON	2, avenue du Perche	02 37 81 04 88
Mle GONSARD	2, avenue du Perche	02 37 81 09 04

### AMBULANCES

Ambulances Assistance Secours	3, impasse de la Ceriseraie	02 37 81 24 59
Ambulances Loupéennes	27 avenue du Thymerais	02 37 81 15 66
Ambulances Thomas	2 bis, place du 11 août	02 37 81 15 66

### HOPITAL

MAISON DE RETRAITE	Rue du Docteur Morchoisne	02 37 29 33 11
--------------------	---------------------------	----------------

### SPECIALISTES

#### à La Loupe

M. et MM LE GUERNIGOU Cabinet de sages femmes	2, avenue du Perche	02 18 00 50 11
Dr MEUNIER Psychiatre	2, avenue du Perche	02 37 28 74 66
Mme PROUVEUR SELTEMANN Psychologue pour adultes et enfants	2, avenue du Perche	02 37 52 94 38
M. LAUNAY Ostéopathe	17, place de l'hôtel de ville	06 67 92 22 53
Mme CALBET Diététicienne	2, avenue du Perche	06 85 38 44 73
M. LIVIU M. COUSIN Kinésithérapeute	2, avenue du Perche	02 37 81 13 92
M. TOULEMONDE, Kinésithérapeute	2, avenue du Perche	02 37 81 30 11
Mme BOHIN Kinésithérapeute	7, Chemin de la Hutte SENONCHES	02 37 49 84 88
M. PERROT Kinésithérapeute	18, rue Marceau BELHOMERT	02 37 37 05 19
M. SIMEAU Podologue	15 place de l'Hôtel de Ville	02 37 52 25 67
Mme TOULEMONDE Podologue	2, avenue du Perche	02 37 29 19 21

### LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE

S.E.L.A.R.L."C+Bio"	2, avenue du Perche	02 37 81 30 00
---------------------	---------------------	----------------

### OPTICIENS

Optique du Gros Chêne	5 place de l'Hôtel de Ville	02 37 81 16 19
Optique Pigeard	10 place de l'Hôtel de Ville	02 37 81 07 12

### PHARMACIES

Pharmacie Centrale	4 rue du 17 juin 1944	02 37 81 19 89
--------------------	-----------------------	----------------





**COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES DE PERCHE**

Place de l'Hôtel de Ville  
28240 La Loupe

**PETR (Pôle d'équilibre territorial et rural) du Perche**

02 37 29 09 29

1 Bis rue Doullay - 28400 Nogent-le-Rotrou  
Email : [urbanisme.habitat.perche@gmail.com](mailto:urbanisme.habitat.perche@gmail.com)

**LA MAISON DES SERVICES AU PUBLIC**

18 rue de La Gare 28240 La Loupe Tél : 02 37 81 14 87

**LES ASSISTANTES MATERNELLES**

Site Internet de Champrond en Gâtine : Vie quotidienne / Ecole / Les assistantes maternelles

**ENSEIGNEMENT :**

Collège Jean Monnet 02 37 53 58 70  
Ecole Champrond-en-Gâtine 02 37 37 31 57  
Syndicat scolaire (Secrétariat) 02 37 81 15 04



**LA MAISON DES P'TITS LOUPS  
Crèche halte garderie**

3 rue Henri Dunant à la Loupe

02 37 29 45 68

**L'ASSOCIATION LES CONTRATS BLEUS**

(coordonne la politique Petite enfance - Enfance - Jeunesse)

Rue Jean Moulin, 28240 La Loupe 02.37.29.94.47

e-mail : [lescontratsbleus@wanadoo.fr](mailto:lescontratsbleus@wanadoo.fr)

Site Internet : [www.les-contrats-bleus.com](http://www.les-contrats-bleus.com)

**Permanences**

Association / organisme	Jour et Heure	Lieu	Téléphone
<b>ADMR</b> (Aide à domicile en milieu rural)	Le mardi de 10h à 12h Le vendredi de 9h30 à 11h30 et sur rendez-vous	11, impasse de la Ceraisaie ZA La Loupe	02 37 29 90 59
<b>Pôle Emploi</b>	Lundi, Mardi et Mercredi : 8h45 à 12h45 et sur RDV : 12h45 à 16h45 Jeudi : 8h45 à 12h45 Vendredi : 8h45 à 12h45 et sur RDV : 13h15 à 15h45	50, rue Emile Gohon Nogent le Rotrou	Pour consulter votre dossier 08 36 64 26 42
<b>ASSISTANTS SOCIAUX ANIMATEUR INSERTION ASSISTANTE SOCIALE (CPAM)</b>	Sur rendez-vous Mardi 14h00 à 16h30 Sur rendez-vous	16 rue de la Bruyère Mairie La Loupe	02 37 53 57 30 02 37 25 62 29
<b>F.N.A.T.H</b> (Fédération Nationale des acciden- tés du travail et des handicapés)	4 <sup>e</sup> vendredi des mois de janvier-mars-mai- juillet -septembre-novembre	Mairie de la Loupe 15h30 - 16h30	
<b>SECURITE SOCIALE</b>	Lundi et jeudi 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30	12 rue de la Bruyère La Loupe	02 37 81 07 77
<b>Office du tourisme</b>	Mardi et Samedi 10h00 à 12h00	Gare La Loupe	02 37 81 24 00
<b>LA MAISON DES SERVICES AU PUBLIC</b>		18 rue de la Gare La Loupe	02 37 81 14 87
<b>RELAIS et Cyber Emploi de La Loupe</b>	Lundi, mardi, jeudi : 9h à 12h - 14h à 16h		02 37 81 38 93
<b>Mission locale MILOS</b>	mardi sur RDV		02 37 52 57 71
<b>CARSAT service social</b>	jeudi sur RDV		36 46
<b>CARSAT service retraite</b>	1er vendredi du mois sur RDV		39 60
<b>CAF service social</b>	jeudi sur RDV		02 37 27 45 45
<b>PETR J'éco-RENOV'</b>	2ème lundi matin sur RDV		
<b>CBE (Comité Bassin Emploi)</b>	3ème mardi matin		



# la feuille de chou

- *Les petites annonces* •

**La prochaine édition de la feuille de Chou sera distribuée :**

**Début septembre 2018**

**Date butoir de remise des articles : le **vendredi 24 août 2018****

**À l'adresse suivante :** [fdc.champrond@gmail.com](mailto:fdc.champrond@gmail.com)

Si cette date de distribution ne convenait pas pour l'annonce d'une de vos manifestations, merci de nous en informer au plus vite.

*@.fr, @.com*

*Associations, artisans, artistes, commerçants,*

Pensez à nous communiquer  
votre adresse mail à  
[fdc.champrond@gmail.com](mailto:fdc.champrond@gmail.com)

